



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

RECTORAT D'AMIENS

Division des Examens et Concours

Bureau du DNB - CFG - DELF

Barbara CAUTERMAN
Chef de bureau

Dossier suivi par
Chloé Arnould
Gestionnaire

Tél : 03 22 82 69 77
Fax : 03 22 82 39 83

Mél : dnb2@ac-amiens.fr

20, boulevard Alsace-Lorraine
80063 AMIENS cedex 9

Horaires d'accueil du public :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil téléphonique :
8h00 à 17h30
du lundi au vendredi



Amiens, le 12 mars 2018

La Rectrice de l'académie d'Amiens
Chancelière des Universités

à

Mesdames, Messieurs les directeurs des centres
EPIDE,
Mesdames, Messieurs les Directeurs des Centres
d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la
Jeunesse,
Mesdames, Messieurs les Directeurs des Unités
Educatives d'Activités de Jour.

**Objet : Certificat de formation générale – seconde campagne d'inscription.
Session de juin 2018**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une seconde campagne d'inscription au certificat de formation générale sera ouverte à destination de vos candidats, dans la mesure où vos effectifs au cours de l'année sont très fluctuants.

Le registre des inscriptions sera de nouveau ouvert du mardi 24 avril 2018 à 10 heures au vendredi 27 avril 2018 à 14 heures.

Vous éditez vos confirmations d'inscription à compter du mercredi 2 mai, 10 heures ; celles-ci seront ensuite vérifiées et signées, accompagnées de la photocopie de la pièce d'identité et de l'attestation de recensement, par les candidats et leurs représentants légaux, puis retournées au bureau du CFG du rectorat pour le 11 mai 2018 au plus tard.

Pour inscrire vos candidats, vous vous connecterez au même portail informatique que celui de la première campagne, à partir du site académique (rubrique diplômé / CFG ou en tapant le lien <https://portail.ac-amiens.fr/cfg>).

Dès que vous avez connaissance d'une nouvelle candidature dans votre établissement, je vous invite à collecter les pièces à fournir afin d'éviter d'éventuels retards dans la communication des dossiers au Rectorat.

Je vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

Pour la rectrice et par délégation,
Le chef de la Division des Examens et Concours,



Sophie LUQUET

Annexe 1 : note explicative aux candidats

Annexe 2 : dossier de demande d'aménagements d'examen pour les candidats présentant un handicap